

# LES ECHOS

*Saint Nicolas de la Balermé*



## INFORMATIONS UTILES MAIRIE



HORAIRE  
D'OUVERTURE  
LE LUNDI :  
DE 13H00 À 17H00  
LE VENDREDI :  
DE 13H00 À 17H00



E-MAIL :  
MAIRIE-STNICOLAS-DE-  
LA-BALERME@  
WANADOO.FR



TÉLÉPHONE :  
05 53 87 33 00



SITE WEB :  
WWW.SAINT-NICOLAS-  
DE-LA-BALERME.FR



NOTRE PAGE  
FACEBOOK :  
WWW.FACEBOOK.COM/M  
AIRIEDESAINNICOLAS  
DELABALERME

## Le Sommaire du numéro 20

**P2 Le mot du Maire**

**P3 Etat Civil**

**P4 - P15 Informations communales**

**P16 - P25 Vie des associations**

**P26 - P27 Infos utiles**

**P28 - P31 A découvrir ou à redécouvrir**

**P32 - P33 Les artisans de notre village**





## Le Mot du Maire

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Notre principal projet en 2023, la sécurisation du carrefour du château Saint Philipp, avait été mis à mal par la hausse des prix. L'augmentation du coût des travaux de presque 40% en un an nous avait amené à réétudier le dossier pour trouver de nouveaux financements. Cela a été chose faite en début d'année et nous avons pu réaliser les travaux qui se sont terminés en novembre. Le résultat est satisfaisant: la sortie de la route de Sauveterre sur la route des pommiers est maintenant sécurisée.

Nous avons également prévu de rénover les sanitaires et la cuisine de la salle des fêtes pour les rendre accessibles aux personnes handicapées et les agrandir. Les subventions que nous avons demandées à l'État n'ont pas été accordées et nous avons renouvelé notre demande pour 2024. Nous espérons qu'elles seront acceptées cette fois-ci et que nous pourrons réaliser ces travaux en fin d'année.

Nous avons également monté un dossier de rénovation des locaux de l'école maternelle et du centre de loisirs pour mise aux normes de sécurité et amélioration du bilan énergétique. Nous avons aussi demandé des subventions à l'Etat et nous attendons une réponse favorable pour engager les travaux.

2024 sera marquée par une nouvelle organisation du traitement des déchets, particulièrement des bio-déchets. Le bourg bénéficiera d'une collecte porte-à-porte avec des bacs spécifiques, le reste du territoire sera doté de composteurs gratuits. Dès que la collecte des bio-déchets sera opérationnelle, la collecte des bacs noirs ne se fera plus que tous les 15 jours. Il sera nécessaire de bien se conformer à cette nouvelle organisation pour que ce changement soit un succès.

Nous avons également souhaité classer le terrain de la gravière en « zone d'accélération des Energies Renouvelables », ce qui permettra, le moment venu, de mettre en place des panneaux photovoltaïques sur le lac qui sera créé, notamment en facilitant les démarches administratives.

La statue de Saint Roch, magnifiquement rénovée, a retrouvé sa place dans l'église du village.

La vie de la commune est également faite d'initiatives plus modestes mais combien utiles à la vie quotidienne. Il faut citer l'installation d'une boîte à livres, le concours des façades fleuries, le troc des graines et boutures, la distribution de corbeilles de Noël à nos anciens, etc...

La vie de la commune ne serait pas non plus ce qu'elle est sans nos associations, les bénévoles et les personnels salariés, le personnel communal, les professeurs des écoles, chacun contribuant à son niveau à rendre service et à animer notre quotidien. Nous les en remercions chaleureusement et les encourageons à poursuivre et même à enrichir leurs activités. Nous sommes à leur disposition pour les aider.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2024, qu'elle vous garde en bonne santé et qu'elle soit celle de la réalisation de tous vos projets.

Votre maire,  
Jean-Marie ROBERT

Les vœux du  
Maire 2024  
le 14 janvier 2024





## Etat civil



### Mariages :

Mme Julie BON et M David LABRUNIE: le 08/07/2023

Mme Angélique MALZAC et M William ESCURAING: le 08/09/2023

Mme Aurore LE ROUZES et M Didier CORS : le 09/09/2023



### Naissances:

Julia DA SILVA LEITAO : le 07/07/2023

Timéo, Alain GANGNEUX : le 22/07/2023

Joana LOPES PAULO SEQUEIRA : le 16/08/2023



### Décès :

Martine, Jeanne FERRANT : le 04/04/2023

Félix PIASENTIN : le 18/08/2023

Lina GHIBAUDO, née GAVA : le 17/09/2023

Gaston GALIBERT : le 05/10/2023





## Informations communales

### Formation à l'utilisation du défibrillateur :



Le défibrillateur est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

Notre défibrillateur, qui était dans la salle des fêtes, a été déplacé en 2022 sur la façade extérieure, près de l'entrée, pour être accessible à tous et améliorer ainsi son efficacité.

Des formations ont été organisées en 2023, en collaboration avec la Croix Rouge, pour former les gens qui le souhaitent aux gestes de 1ers secours et à l'utilisation du défibrillateur donc.

18 personnes de la commune, réparties en 2 sessions, ont bénéficié de ces formations en 2023.

### Révolution des poubelles : Evolution du règlement de collecte des ordures ménagères



Pour notre commune, en 2023 le ramassage des poubelles avait peu évolué. Seul le planning des tournées de ramassage avait été modifié et les déchetteries de l'Agglomération avaient été ouvertes tous les jours du lundi au samedi, ce qui a permis de faciliter l'apport des déchets pour tous les administrés.

En 2024, les modifications seront plus importantes et nous toucherons plus dans notre vie quotidienne.

L'objectif général est de générer le moins possible de déchets ultimes dans les poubelles noires. En effet, ces déchets doivent être incinérés. La taxe d'incinération augmentant rapidement, cela incite les collectivités à réduire drastiquement leur volume.

En 2024, et c'est une obligation légale, les bio-déchets devront être soit compostés, soit collectés. Il est à noter que les poules et les chiens sont également une bonne solution (peut-être la meilleure) pour éliminer ces déchets.

Les bio-déchets sont tous les restes alimentaires qu'un foyer peut produire. On y retrouve les restes de fruits et légumes, ou les restes de repas que ce soit de la viande ou du poisson.

Pour notre commune, 2 solutions correspondant à 2 zones géographiques différentes ont été définies:

- Le bourg, dans lequel le ramassage des bio-déchets sera réalisé en porte à porte une fois par semaine. Pour cela, chaque foyer sera équipé d'un bac de couleur marron de la même taille que les autres bacs,

- Le reste de la commune sera équipé de composteurs fournis gratuitement par l'Agglomération.

Les composteurs seront mis à disposition des habitants concernés le vendredi 23 février sur le parking de la salle des fêtes. Un atelier « compostage » sera proposé par l'Agglomération aux habitants qui le souhaitent entre le 22 janvier et le 15 mars.

La distribution des bacs de couleur marron sera assurée en porte à porte par un prestataire. Les habitants recevront un avis de passage 10 jours avant. Cette livraison sera réalisée entre 18 mars et le 30 juin.

Lorsque les bacs de couleur marron auront été distribués, l'agglomération définira une date de début des tournées hebdomadaires.

A ce moment-là, le ramassage des bacs de couleur noire ne se fera plus que toutes les 2 semaines.

De façon à bien accompagner ce changement, des informations en amont de chaque évolution ou de chaque animation seront diffusées à chaque foyer par l'Agglomération ou la commune.

## **Terrains à bâtir, renforcement du réseau d'eau potable et nouveau PLUi**

De nombreux terrains à bâtir sont ou vont être mis en vente à Causette, Bonneau, Rouy et Pradère. Cela devrait nous permettre d'accueillir de nouvelles familles avec des enfants qui permettront de garder toutes nos classes ouvertes dans l'école du RPI.

Pour permettre les constructions à Bonneau et Pradère, nous avons renforcé le réseau d'eau potable. Les travaux ont été réalisés au 1er trimestre 2023 entre Saint Sixte jusqu'à Rouy par l'Agglomération d'Agen qui a la compétence « eau potable ». Le financement a été assuré pour partie par l'Agglomération d'Agen et pour partie par les propriétaires des terrains à bâtir.

D'autre part, la rédaction du nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a débuté fin 2023. L'objectif est que ce document soit approuvé par la préfecture en fin d'année 2025.

Tout au long de son élaboration, pilotée par l'Agglomération d'Agen, nous nous attacherons à défendre les projets sur la commune de façon à favoriser l'émergence de terrains constructibles. L'objectif est toujours le même : accueillir des familles permettant de maintenir et développer la vie dans notre village et dans nos écoles.

## **Récupération des tombes au cimetière**

La récupération de tombes suit son cours. Les familles concernées par la reprise des 10 tombes n'ayant pu être jointes, nous avons rédigé un avis de constat d'abandon suivi d'un acte de notoriété.

En fin d'année 2024, nous commencerons les travaux nécessaires pour remettre les emplacements libérés disponible à la vente.

## Règlementation de la circulation sur la route de Berty



Des défauts ont été détectés dans la structure du pont situé route de Berty, sur la Nauze qui nous sépare de la commune de Caudecoste.

En attendant la réparation, de façon à protéger les utilisateurs et selon les recommandations du cabinet, une limitation de tonnage à 3,5 t et de largeur à 2,3 m a été mise en place.

Ce pont, qui est donc limitrophe avec Caudecoste, appartient pour  $\frac{1}{4}$  à Saint Nicolas et pour  $\frac{3}{4}$  à Caudecoste.

La réparation du pont est à la charge des communes. Nous attendons la mise en place de subventions spécifiques pour équilibrer les réparations.

## Pose de 2 lampadaires solaires à Causette



Les 2 lampadaires classiques de Causette ont été remplacés par 2 éclairages solaires. Cela permet de garder un éclairage tout en réduisant la consommation d'énergie électrique.

Les travaux ont été réalisés en septembre.

D'autre part, afin de limiter la pollution lumineuse, les lampadaires solaires de la commune seront coupés de 23h00 à 06h00 comme l'éclairage classique.



## Travaux de voirie

### Réalisés en 2023

En 2023, les travaux suivants ont été réalisés sur les routes de la commune:

- Réfection complète de la chaussée du chemin de Testes,
- Réparation du parvis de la Mairie.



### Prévus en 2024

En 2024, les travaux suivants sont à l'étude:

- Pose d'un revêtement bicouche sur la chaussée du chemin de Siman de la Nauze jusqu'au carrefour de la route des pommiers.
- Pose d'un enduit d'usure sur le chemin de Testes.



## Concours des façades fleuries

La commune de Saint Nicolas de la Balermme a renouvelé son concours des façades fleuries, avec comme objectif d'encourager et de valoriser les initiatives de fleurissement dans le cœur du village. Les endroits concernés sont la rue Marcel PRADIN, la rue Garonne et la place de l'église.

Les inscriptions étaient ouvertes jusqu'au 30 avril.

Le jury a évalué et classé les plus belles façades en été et a rendu son verdict lors de la fête de la pomme:

- 1er prix: Mme COSTES, place de l'église (bon d'achat de 150€)
- 2ème prix: famille TAURAN, place de l'église (bon d'achat de 100€)
- 3ème prix: famille SCHAFER, rue Marcel PRADIN (bon d'achat de 50€)
- 4ème prix: famille BOUSCARY, rue Garonne (bon d'achat de 25 €).

Les bons d'achat étaient à utiliser chez « Nicolas le jardinier » à Layrac.



## Troc de graines et boutures lors de la journée de l'arbre



Le 25 novembre, à l'occasion de la Sainte Catherine, le 1er troc de plantes et de graines a été organisé à la salle des fêtes.

Le bilan est très positif puisqu'une quarantaine de visiteurs se sont déplacés pour cet évènement.

Certaines personnes ont pris le temps de préparer des graines et des boutures à troquer, d'autres sont venus en curieux, et sont reparties ravies d'avoir trouvé des idées, à semer ou à planter, pour leur jardin.

Certains sont venus avec un plan de mimosa et sont repartis avec des graines d'ail des ours, un pin de Cahors a trouvé sa place dans un autre jardin... D'autres sont venus les mains vides, en curieux, et sont repartis avec des graines ou des boutures.

A la fin de cette manifestation, les jardiniers amateurs ont été heureux de partager leurs connaissances et leur savoir-faire en jardinage autour d'un verre de l'amitié.

Après ce vif succès, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, le samedi 23 novembre 2024, pour la seconde édition de Troc' Graines et Boutures.



## Capteur de température



Dans le cadre du réchauffement climatique et afin d'identifier les "îlots de chaleur", l'Agglomération d'Agen a décidé d'installer des capteurs de température sur chaque commune de son territoire.

Ces mesures seront comparées à celles de 2 stations de référence sur l'Agglomération, permettant ainsi de mesurer et de caractériser l'effet "îlot de chaleur".

Pour Saint Nicolas, le capteur a été installé le 6 juillet à environ 2,50 m de hauteur sur un des lampadaires de l'éclairage public place de l'église. Il est alimenté de façon autonome grâce à des cellules photovoltaïques.

Les données recueillies seront analysées afin de mesurer dans le temps les évolutions et de réaliser si nécessaire des aménagements adaptés.

## Parvis de la Mairie et élagage

Les 2 pins parasols situés devant la mairie avaient besoin d'élagage. Les branches tombantes risquaient de se casser et de blesser quelqu'un. Les plus longues branches touchaient le bâtiment et obscurcissaient le logement du 1er étage et les locaux administratifs du rez-de-chaussée.

D'autre part, les racines de ces arbres soulevaient par endroit les pavés du parvis générant ainsi des risques de chute.

L'élagage et les réparations ont été faits respectivement par les entreprises SOUBIRAN de Roquefort et ESBTP.



## Coupure de l'éclairage public



Pour répondre aux objectifs de sobriété énergétique et d'économie budgétaire, il a été décidé de mettre en œuvre des modalités d'extinction partielle de l'éclairage public, comme cela avait été décidé en 2022.

L'éclairage public a donc été éteint de 23h00 à 06h00 lorsque l'activité humaine est très réduite à partir du 8 mars 2023.

Conformément à ce qui avait été dit, le "tour" de la salle des fêtes et le terrain de pétanque peuvent rester allumés en cas de location ou de manifestation : dans ces cas-là, un dispositif de marche forcée est mis à disposition des organisateurs.

## Nom de la commune en occitan



Le Conseil Départemental a souhaité souligner l'appartenance de nos communes à l'Occitanie historique et à sa langue d'Oc.

Il nous a fourni les panneaux d'entrée de bourg sur le départementale en occitan.

Le nom Occitan de Saint de la Balermme est « Sent Micolau de la Val Èrma ».



## Sécurisation du croisement du château Saint Philipp

Le carrefour au niveau du château Saint Philipp, entre la RD 114 et la route de Garonne qui va en direction de Sauveterre Saint Denis, était très dangereux, particulièrement lorsque l'on venait de Sauveterre.

Nous avons construit, avec l'appui technique de l'Agglomération d'Agen, un projet de déviation qui a permis de déporter ce carrefour au niveau de la piste utilisée par les camions de l'entreprise ESBTP pour exploiter la gravière. A cet endroit-là, la visibilité est satisfaisante et permet d'aborder le croisement avec la route des pommiers en toute sécurité.

Les travaux ont été réalisés de juillet à novembre 2023.

Il faut remercier l'entreprise ESBTP qui a cédé à la commune le bout de piste nécessaire aux travaux pour un euro symbolique. Cette entreprise a également pris en charge le raccordement de la piste d'exploitation de la gravière avec la nouvelle route.

Il faut également remercier l'État, l'Agglomération d'Agen et le Conseil Départemental pour l'attribution des subventions qui ont permis de réaliser le projet.

Plan de financement HT:

Dépenses:

Achat du terrain « Dosba »:	10 796 €
Frais de notaire:	874 €
Travaux de génie civil:	131 366 €

Recettes:

Etat (DETR):	46 514 €
Agglomération d'Agen (FST):	33 011 €
Conseil Départemental:	30 500 €
Autofinancement:	33 011 €



## Statue de Saint Roch

La commune de Saint Nicolas de la Balerm possède dans son église une statue de Saint Roch en bois polychromé datant du 18ème siècle. Cette dernière est classée monument historique, c'est la seule pièce classée de la commune, elle mérite d'autant plus notre attention.



La statue, qui était dans un état moyen de conservation, infestée d'insectes xylophages et fragilisée en certains endroits, a été restaurée dans l'atelier de Mme MASSON qui est restauratrice de sculptures.

Nous tenons à remercier la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), le Conseil Départemental et l'Agglomération d'Agen pour leur aide au financement des travaux.

La statue a désormais trouvé sa place dans le cœur de l'église.

Le financement du projet a été le suivant:

Coût: 4 248 € HT

Financement:

Subvention de l'État:	1 906 €
Subvention du Conseil Départemental:	1 000 €
Subvention de l'Agglomération d'Agen:	425 €
Autofinancement de la Commune:	917 €

**A propos de Saint Roch** Au fil des siècles, Saint Roch a été invoqué contre les maladies contagieuses, tant parmi les humains que parmi le bétail. En Italie, en Allemagne et en France, les fripiers, les rôtisseurs, les cardeurs de laine et les paveurs l'ont pris pour patron. L'on dit aussi que c'est à lui que les Pères du concile de Constance durent d'être préservés de la peste et de pouvoir continuer leurs travaux. À Paris, sa fête était d'obligation, et ce fut au xvii<sup>e</sup> siècle un tollé général quand l'autorité religieuse décida de la rendre moins solennelle.

Albert Camus ne l'a pas oublié, qui, dans son roman *La Peste*, fait organiser par la population une grande procession à Saint Roch.

## Elaboration des zones d'accélération des EnR (Energies Renouvelables)

La loi APER (Accélérer la Production des Energies Renouvelables) du 10 mars 2023 vise à faciliter l'installation d'énergies renouvelables pour permettre de rattraper le retard pris dans ce domaine.

En 2020, la France était le seul pays à ne pas avoir atteint le chiffre fixé par l'Union européenne de 23% de part de renouvelables.

L'objectif visé d'ici 2050 par le chef de l'État dans son discours de Belfort sur la politique énergétique est de multiplier par dix la production d'énergie solaire pour dépasser les 100 gigawatts (GW), de déployer 50 parcs éoliens en mer pour atteindre 40 GW et de doubler la production d'éoliennes terrestres pour arriver à 40 GW.

Le texte, qui a été modifié et enrichi par les parlementaires, s'articule autour de quatre axes :

- planifier les énergies renouvelables,
- simplifier les procédures,
- mobiliser le foncier déjà artificialisé pour déployer les énergies renouvelables,
- mieux partager la valeur générée par ces énergies.

Dans ce cadre là, il est demandé aux communes de se positionner sur les zones qui pourraient être définies comme zone d'accélération des EnR.

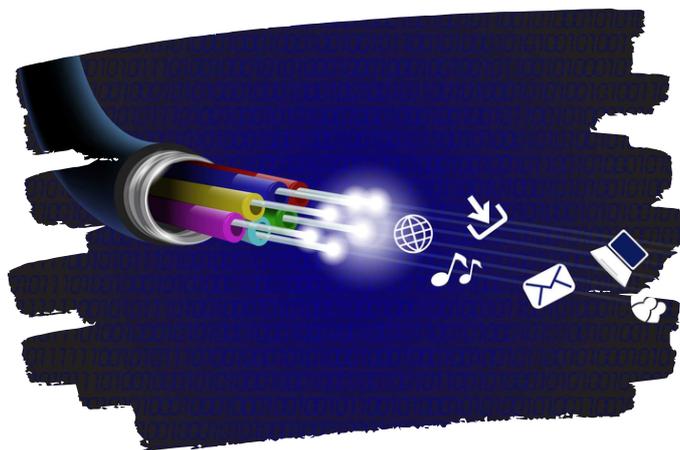
La commune de Saint Nicolas a proposé de classer toute la zone de la gravière de Bouchon comme étant prioritaire pour recevoir des panneaux solaires.

La procédure de classement a été engagée par une consultation de la population qui a été réalisée en Mairie du 11 au 31 décembre.

A la suite de cette consultation, le conseil municipal devra délibérer pour confirmer la volonté de la commune d'inscrire ces terrains dans la zone d'accélération des EnR auprès de la Préfecture. C'est cette dernière qui décidera du classement de ces terrains.



## Fin du déploiement de la fibre

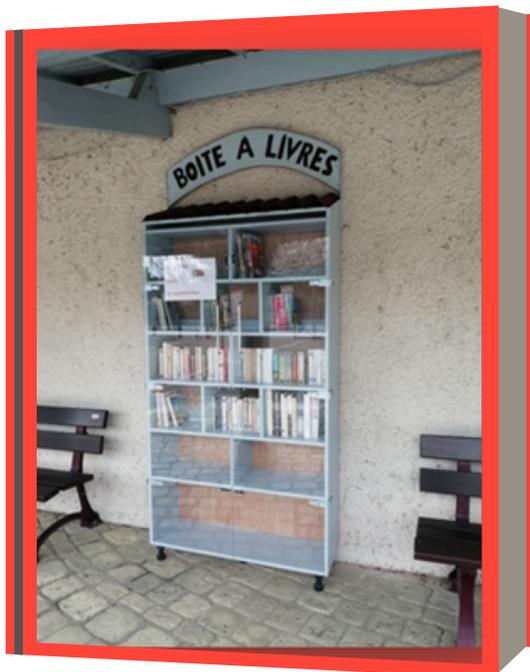


Le déploiement de la fibre est maintenant terminé sur le territoire de notre commune.

Chacun peut maintenant souscrire un abonnement s'il le souhaite auprès de l'opérateur de son choix.

C'est ce dernier qui proposera un raccordement et qui traitera les différentes difficultés techniques qui pourraient se présenter.

## Installation d'une boîte à livres



Une boîte à livres a été installée devant la salle des fêtes, à l'abri de l'auvent.

Elle connaît un beau succès puisque les emprunts et les déposes de livres sont fréquents, y compris par les enfants.

Le principe : tu empruntes, tu lis, tu rapportes le livre.

Chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement.

La boîte à livres est alimentée par vos dons.

Vous avez lu un livre, vous l'avez adoré et vous avez envie de le faire découvrir à d'autres ? Glissez-le dans la boîte à livres et prenez-en un autre.

Vous avez une envie de lecture ?

Venez fouiller dans les boîtes à livres. Peut-être qu'un ouvrage vous séduira. Prenez-le, c'est gratuit ! Lisez-le, gardez-le, offrez-le ou partagez-le à nouveau en le redéposant dans une boîte à livres, pas forcément celle de Saint Nicolas.

Bonne lecture à tous !

## Corbeilles de Noël

Comme cela se fait depuis quelques années maintenant, les membres du conseil municipal ont distribués les corbeilles de Noël à nos anciens de 80 ans et plus.

C'est l'occasion d'échanger et d'apporter un peu de chaleur humaine en cette période de fêtes.

Petite nouveauté mise en place depuis l'année dernière: les corbeilles préparées par l'épicerie Rocchietti à Caudecoste ont été complétées par des produits fabriqués par "Terre de Délices" à Saint Nicolas.



## Equipements divers:

Au cours de l'année 2023, la commune s'est équipée de nouveaux matériels:

- 10 Tables et 50 chaises pour remplacer celles qui étaient cassées à la salle des fêtes,
- 1 nouvelle sonorisation, l'ancienne n'étant plus suffisamment performante,
- Quelques décorations de Noël,

pour un investissement d'environ 4 500 €.



## Récupération des sapins de Noël



Du lundi 1er janvier au dimanche 21 janvier inclus, il vous est possible comme l'an dernier de déposer dans un enclos sur le parking de la salle des fêtes (près de l'aire de jeux), votre sapin de Noël.

Puis le jeudi 1er février, l'association « Le Creuset » procèdera au broyage. Ce Broyat sera mis à la disposition des habitants.

Seuls seront acceptés les sapin naturels sans pot, ni décoration, ni sac en plastique.

N'hésitez pas à venir vous servir en broyat.

## A vos agendas pour 2024 !!!



**Mise à disposition des composteurs  
le vendredi 23 février  
sur le parking de la salle des fêtes.**

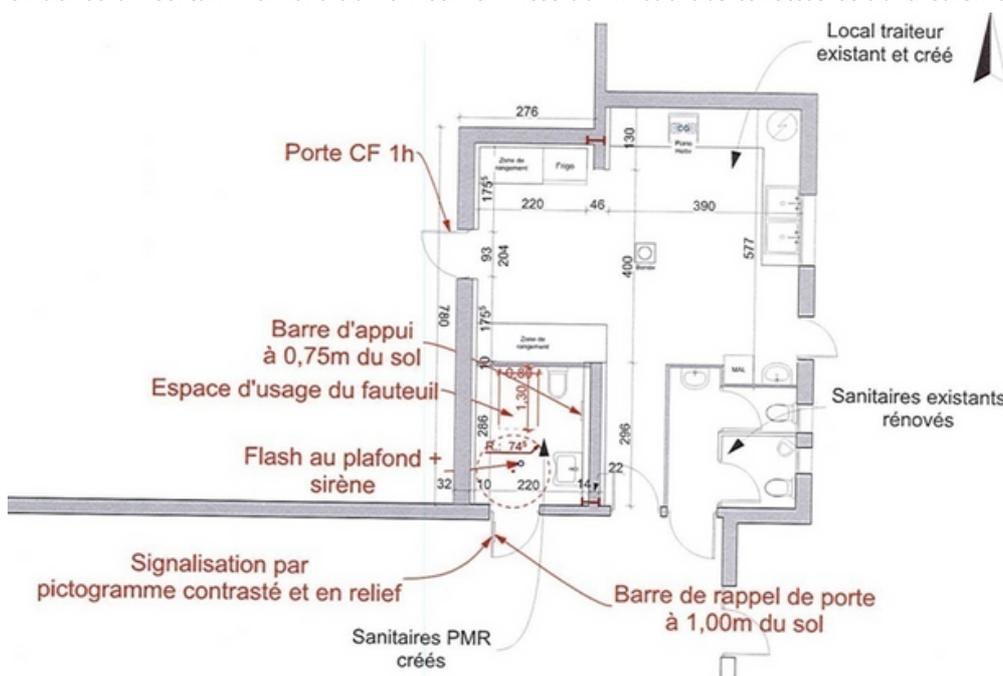




## Les projets pour 2024

### Accessibilité des toilettes et de la cuisine de la salle des fêtes

Un diagnostic de l'accessibilité de la salle des fêtes aux personnes handicapées, réalisé par le cabinet ACCEO, a mis en évidence un certain nombre de non-conformités au niveau des toilettes et de la cuisine.



Nous avons mandaté un architecte pour étudier, proposer et mettre en œuvre des modifications du bâtiment permettant de le rendre conforme à la réglementation.

La proposition consiste à créer des toilettes accessibles aux handicapés dans le gymnase, à rénover les toilettes existantes et en profiter pour rénover et agrandir la cuisine.

Ce projet a fait l'objet d'une demande de travaux à l'administration qui a été validée par la commission d'arrondissement à l'accessibilité et à la sécurité d'Agen.

La réalisation de ce projet était initialement prévue en 2023. Malheureusement les subventions demandées à l'État, d'un montant de 28 778 €, n'ont pas été accordées.

Compte-tenu de ce manque important de financement, nous avons préféré différer la réalisation des travaux à 2024 en espérant que, cette fois-ci, la réponse de l'État à notre demande de subvention soit accordée.

Les autres subventions, celles de l'Agglomération d'Agen et du Conseil Départemental, ont été accordées.

Plan de financement:

Le coût estimé des travaux est de : 71 945 € HT

Il est prévu de le financer par :

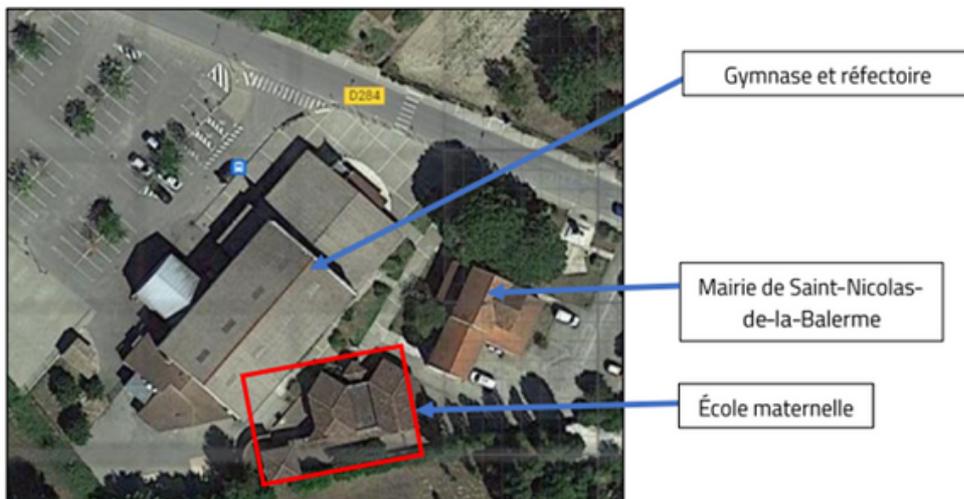
• Subvention de l'État (DETR):	28 778 €
• Subvention de l'Agglomération d'Agen (FST):	14 236 €
• Subvention du Conseil Départemental:	6 000 €
• Autofinancement de la commune:	22 931 €



## Aménagements pour l'école et le centre de loisirs

Construite en 1997, notre école maternelle a besoin d'être rénovée pour répondre aux évolutions climatiques et réduire nos consommations électriques.

Suite à une étude énergétique réalisée par TE47, nous envisageons donc de remplacer le système de chauffage actuel par une pompe à chaleur réversible air/air. Cela permettra de chauffer le bâtiment l'hiver et de le rafraîchir lors des fortes chaleurs.



Nous remplacerons les éclairages néons par des lampes à LED moins énergivores, et les volets roulants actuels, qui sont abîmés, par des volets roulants solaires.

Ces nouveaux équipements devraient nous permettre de donner un meilleur confort aux enfants ainsi qu'aux enseignants, et de réaliser des économies d'énergies.

De même, le revêtement de la cour de récréation est dégradé. Il ne répond plus aux normes actuelles de sécurité et les enfants pourraient se blesser en cas de chute. Nous allons donc faire une réfection complète de la cour de récréation. Ainsi, un nouveau revêtement sera posé avec des parties en enrobé et des parties en gazon synthétique, les jeux existants seront posés sur des sols souples et de nouveaux jeux pour enfants seront imprimés au sol.

En ce qui concerne le gymnase, qui sert de préau et de salle d'activités pour l'école et le centre de loisirs, l'éclairage à lampes à vapeur de mercure lui aussi n'est plus aux normes. Il sera donc remplacé par un système d'éclairage à LED.

Le système d'ouverture de la porte d'accès à l'ALSH et à la classe, ne répond pas aux normes anti-intrusion en vigueur. Un système de portier avec visiophone et gâche électrique permettant l'ouverture à distance sera posé afin de sécuriser l'accès.

La porte d'accès sera également modifiée pour permettre son ouverture complète.

Le jeu de plein air, situé sur le parking de la salle des fêtes et utilisé par les enfants du centre de loisirs et de l'école est dégradé et ne répond plus aux normes de sécurité: il sera remplacé après une réfection du sol et de l'aire de jeu en général.

La réalisation de ces aménagements est prévue pour fin 2024, début 2025. Elle dépend des demandes de financement déposées auprès des services de l'État.

Plan de financement :

Coûts estimés des travaux : 94 462 € HT

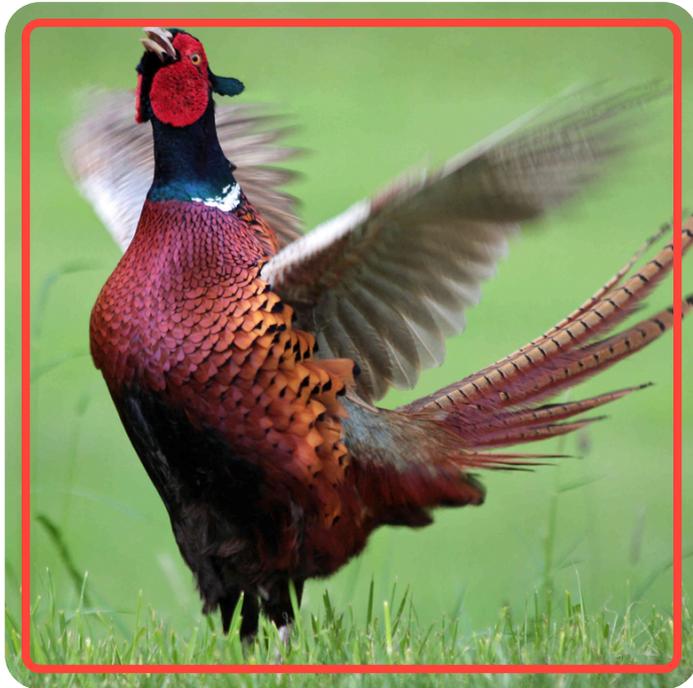
Il est prévu de les financer par :

- Subvention de l'état (DETR) : 37 785 € HT
- Subvention CAF : 9 199 € HT
- Autofinancement de la commune : 47 478 € HT



## VIE DES ASSOCIATIONS

### Société de chasse de Saint Nicolas et Saint Sixte



L'année 2023 a connu un été extrêmement chaud et sec, puis un automne quant à lui extrêmement pluvieux. Ce ne sont pas les conditions idéales pour le développement des espèces sauvages, même s'il semble qu'elles fassent preuve d'étonnantes capacités d'adaptation.

Les populations de gibier sont donc restées stables en général.

Il existe un doute sur la population de lièvres qui paraît en baisse, compte-tenu des prélèvements réalisés. Cela serait dû à une nouvelle flambée du virus hémorragique qui avait déjà malmené cette espèce il y a quelques années.

Nous essayons également d'aider les agriculteurs en limitant les dégâts occasionnés par les palombes sur les semis de printemps. Une autorisation préfectorale de destruction est nécessaire pour réaliser ces opérations car la chasse est fermée à ce moment-là. Les prélèvements sont très faibles. Ils permettent surtout d'effaroucher le plus grand nombre et de protéger les cultures.

La société de chasse continue d'organiser des concours de belote tous les mercredis à 21h00 à la salle des fêtes de Saint-Nicolas.

Depuis quelques années, et surtout pendant la période « COVID », le nombre d'équipes était en baisse. Nous avons été agréablement surpris par le regain d'intérêt que nous ont porté les joueurs de belote. L'année 2023 restera une des meilleures années que nous n'ayons jamais réalisée en terme de nombre d'équipes en moyenne sur l'année. Nous avons même battu notre record d'équipes présentes à un concours (75) au cours de l'été.

Il est vrai que nous essayons de donner un caractère familial et convivial à notre concours, en nous attachant à proposer les meilleurs lots possibles aux participants.

**Abonnez-vous et suivez l'actualité du Village sur**

**facebook**



**Scannez le QR Code**

## Le Centre de Loisirs Jean Monlac

Une année 2023 bien remplie, tant en activités sur site que lors des sorties des mercredis et des vacances scolaires.

Nathalie et son équipe, composée de Betty, Clarisse, Enzo, Cassandra, Lana, Léa, Lucie, Maëva, Orlane, Sabine et Sonia, ont proposé un excellent programme varié autour des thèmes « Découverte des saveurs » et « La flore et la faune marine ».

Pendant les vacances, environ 60 enfants par jour ont participé aux différentes activités et 35 enfants en moyenne sont venus les mercredis.

Une année 2023 bien remplie, tant en activités sur site que lors des sorties des mercredis et des vacances scolaires.

Nathalie et son équipe, composée de Betty, Clarisse, Enzo, Cassandra, Lana, Léa, Lucie, Maëva, Orlane, Sabine et Sonia, ont proposé un excellent programme varié autour des thèmes « Découverte des saveurs » et « La flore et la faune marine ».

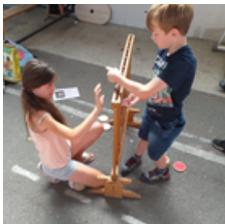
Pendant les vacances, environ 60 enfants par jour ont participé aux différentes activités et 35 enfants en moyenne sont venus les mercredis.



Au programme des vacances d'hiver : assiettes globe neige, journée Crêp'Party et sortie au Youpi Parc.



Pour les vacances de Printemps, les enfants se sont rendus sur le site de Trotte Lapin à Moirax où ils ont initié leurs papilles aux saveurs offertes par la nature en confectionnant un gâteau à l'ortie et aux pâquerettes, ainsi que du sirop de menthe.



Pendant l'été, sur le thème "La flore et la faune marine", les enfants ont décoré le centre avec des fresques. Ils ont également fabriqué un aquarium et préparé des gâteaux et autres desserts...

Outre les sorties régulières à la piscine de Valence d'Agen, les enfants sont allés au Youpi Parc de Bon Rencontre, au Ludo Parc de Nérac, au Popcorn labyrinthe à Boé, ainsi qu'au Z'animoland de La Croix Blanche.

Ils ont participé à la caravane du sport en étape à Barbaste pour découvrir et essayer différentes activités sportives. Le Ludobus, avec ses « Grands jeux géants », a permis aux enfants de découvrir des jeux en bois d'autrefois.

Une sortie en forêt, pour récolter leurs merveilles de dame nature a éveillé leur imagination pour créer leurs Land's art.

Les plus grands, en juillet, sont partis en séjour au lac de Soustons dans les Landes avec au programme : paddle, accrobranche, initiation au catamaran et soirée spectacle landais.

Fin juillet, les enfants et les animateurs ont présenté leur spectacle aux parents qui fut suivi d'un repas convivial. Cette soirée, très réussie, sera sans doute reconduite en 2024.





Pendant les vacances de Toussaint, a eu lieu la semaine du Goût. Les Délices de St Cirice à Saint Nicolas, ont accueilli les enfants du centre pour une découverte culinaire : la transformation de la pomme crue en compote cuite, pour les grands, et la découpe de la pâte de fruits, pour les plus petits. Chaque enfant a pu ramener un échantillon de son travail.

Ils ont bien sûr fêté Halloween en allant récolter des bonbons dans le village. Nous remercions chaleureusement les personnes qui ont participé à cet événement.

Pour les vacances de Noël, les enfants ont partagé un goûter avec le club des aînés « La Causette » rythmé par des chants et des danses.

*La directrice, les animateurs et animatrices et les enfants du centre de loisirs vous souhaite une belle Année 2024 !*



## La Causette



L'année 2023 aura été particulièrement calme pour "La Causette". Nous avons continué notre petit train-train en alternance avec le club de Caudecoste. Petits lotos ou parties de belote, les goûters qui suivaient ont occupé les adhérents et leur ont permis de se retrouver et de rompre leur solitude.

Nous déplorons le décès de deux adhérents : Huguette Simonetto de Fals, fidèle au club depuis des années, participant aux voyages, et également de notre doyen Félix Piasenti, pilier de longue date qui ne manquait pas d'annoncer tous les lotos avec un affichage personnel. Même si son jeune âge ne lui permettait pas d'être au club nous avons une pensée pour Aurélie, fille de cœur de René et Claudette Gallon.

L'assemblée générale aura lieu le samedi 3 Février 2024, et comme on ne change pas une équipe qui gagne, Marc de la table en Bruilhois préparera le repas animé par Patrice et Jany.

*Nous espérons pouvoir faire quelques sorties interclubs en 2024 et vous souhaitons un excellente année 2024.*

## Les Amis du RPI

Notre association gère la cantine et tous les accueils péris et extrascolaires des enfants qui fréquentent les écoles de nos trois communes Saint Nicolas, Saint Sixte et Sauveterre Saint Denis.

De nos cuisines sortent également les repas pour l'Una La Main Tendue, qui assure des portages de repas à domicile, et aux crèches de Lafox et de Caudecoste.

### **Côté cuisine et réfectoire :**

En novembre 2023, la création d'un réfectoire sur Saint Sixte est venue enrichir nos services. Cela a permis aux élèves scolarisés en CE1-CE2 de bénéficier d'une pause méridienne plus longue, et aux élèves de Saint Nicolas d'avoir moins de bruit pendant le repas.

Les 90 enfants scolarisés dans notre RPI, sont ainsi répartis sur 3 réfectoires, un dans chaque commune, et sont encadrés par 7 animatrices (3 à Saint Nicolas, 2 à Saint Sixte et 2 à Sauveterre).

En 2023, Jean-Jacques, accompagné de Nathalie T, Sabine et Sonia S. ont cuisiné environ 38 000 repas.

### **Le centre de loisirs Jean Monlac :**

Il fonctionne tous les mercredis et toutes les vacances scolaires, sauf deux semaines au mois d'août. Cette année, il a accueilli 166 enfants pendant les vacances et 78 lors des mercredis.

Les enfants viennent de Saint Nicolas, Saint Sixte, Sauveterre Saint Denis, mais aussi des communes de Puymirol, Saint Romain le Noble, Saint Jean de Thurac, Saint Urcisse, Tayrac, Saint Caprais de Lherm, et Saint Pierre de Clairac avec lesquelles nous avons signé une convention. Nous accueillons aussi régulièrement des enfants d'autres communes, voire du Tarn et Garonne.

Pour s'occuper de tout ce petit monde et proposer des animations, Nathalie C, Maëva, Sonia T, Sabine, Orlane et Betty sont nos animatrices titulaires.

En été et pendant les petites vacances, nous faisons appel à des animateurs saisonniers diplômés ou en cours de diplômés.

### **Les accueils périscolaires :**

Les accueils sont situés sur les communes de Saint Nicolas et de Sauveterre, et fonctionnent le matin et le soir, pendant les jours d'écoles.

Environ 64 enfants y sont inscrits.

Maëva, Nathalie C et Betty s'occupent des accueils et proposent des animations aux enfants.

Sabine accompagne les enfants dans le bus le matin et le soir.

***Les membres du conseil d'administration et le personnel des Amis du RPI,  
vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024.  
Que cette nouvelle année vous apporte paix, santé et bonheur. Qu'elle comble  
vos vœux les plus chers !***

## L'amicale pétanque de St Nicolas



***L'amicale pétanque de St Nicolas vous souhaite une bonne année 2024 !!!!***

Nous remercions tous nos sponsors locaux sans qui rien ne serait possible pour notre club, merci !!!!!

Les effectifs du club retrouveront une dimension plus conforme à notre statut de petit club, entre les départs et les arrivées de nouveaux joueurs, l'amicale pétanque comptera dans ses rangs entre 25 et 30 licenciés pour la saison 2024. Une vingtaine de licenciés ont fait le choix de changer de club, nous leur souhaitons le meilleur dans leur nouveau club. Côté sportif : le club était représenté par une équipe féminine et par 3 équipes seniors masculines en Championnat des Clubs Départemental. Le club a également été présent en coupe de France où le club réussit un beau parcours jusqu'au 4ème tour face à la très belle équipe de l'Amicale Laïque d'Agen.

Lors des championnats départementaux, nos équipes se sont très bien comportées et ont offert une belle image de notre club.

Le club tient particulièrement à féliciter son équipe de cadets, en association avec le club de Barbast, nos petits jeunes ISRAEL Tomy, DOLLE Ange ET GALMICHE Raphaël qui décrochent le titre de vice-champion départemental.

Notre triplète masculine, promotion GALMICHE Jérôme, ESPOSITO Kevin, FRAPPIER Jacques, a réussi un très beau parcours jusqu'en 1/8ème de finale contre l'équipe de Brax.

Notre doublette mixte TC, composée de FRAPPIER Isabelle et GOUPIL Gilles, signe, elle aussi, un beau parcours jusqu'en 1/8ème de finale face à l'Amicale Laïque d'Agen.

Félicitations à tous pour ces très beaux parcours.

En septembre s'est déroulé notre traditionnelle soirée dansante «Cochon à la broche» qui a été une nouvelle fois un grand succès grâce à nos convives et nos bénévoles présents, merci à tous !

Le club vous accueille avant le mois de mai, les samedis et dimanches après-midi, lorsque le soleil est de la partie et à partir de mai, les mardis et vendredis soir à partir de 20H30: unique prérequis, venir avec sa bonne humeur et l'envie de passer un bon moment.

Un grand merci à la municipalité qui est toujours à l'écoute de nos projets en soutenant notre association. Nous remercions également le comité des fêtes pour ses prêts de matériel et petits coups de main.

Il vous est possible de suivre l'actualité du club sur la page Facebook du club : Amicale Pétanque Saint Nicolas de la Balerm.

VIVE ST NICOLAS, VIVE LES JAUNES ET NOIRS !

## Ecole primaire Espérance Julien

Une quarantaine d'enfants ont fait la rentrée cette année à l'école.

Dans le cadre de la Fête de la Lecture de Boé, ils ont eu la chance d'accueillir l'illustratrice Louise de Contes. Elle leur a expliqué son métier, les outils qu'elle utilisait et leur a fait réaliser un petit livre en souvenir. Ce fut une très belle rencontre pour toutes et tous.

Les élèves des trois écoles du RPI ont fabriqué de nombreuses décorations, mises en vente lors du traditionnel Marché de Noël. Grâce à la générosité des visiteurs, les bénéfices serviront à financer la sortie de fin d'année.



Le Père Noël a rendu visite aux enfants durant le goûter de Noël offert par l'Association des Parents d'Elèves et leur a apporté de nombreux cadeaux : jeux d'imitation, de société, de construction... Un pur moment de joie !

L'équipe enseignante adresse un grand MERCI aux différents partenaires (les familles, la mairie, l'Association des Parents d'Elèves) sans qui les projets ne pourraient aboutir.

## L'accueil de jour, le jardin d'Aloïs

Notre structure permet d'accueillir pour une ou plusieurs journées par semaine des personnes de plus de 60 ans afin de permettre de préserver leur autonomie et d'offrir aux aidants familiaux un soutien et un temps de répit.



La journée se déroule autour de plusieurs activités qui sont élaborées par l'équipe en tenant compte des goûts et des capacités de chacun. Le plus important pour nous est que la personne vienne dans notre établissement pour prendre du plaisir à échanger avec les autres et à travailler pour préserver son autonomie.

Les activités d'animation sont programmées de façon à ce qu'une personne accueillie puisse être stimulée et accompagnée sur plusieurs niveaux : stimulation cognitive, accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne, stimulation sensorielle, stimulation physique, socialisation, valorisation du corps, et estime de soi.

Pour cette année 2023 nous avons fait appel à L'association Siel Bleu deux fois par semaine qui a pour objectif de prévenir la survenue des effets néfastes de la sédentarité et du vieillissement chez les personnes âgées, grâce à des programmes d'Activités Physiques Adaptées (APA). Ces programmes favorisent l'amélioration de l'autonomie et de la qualité de vie des participants par la pratique d'activités motrices régulières, qui sont prodiguées et accompagnées par des professionnels spécifiquement formés en APA. La régularité de la prise en charge a pour but la consolidation d'objectifs moteurs tels que le renforcement musculaire et l'amélioration de la souplesse articulaire, mais aussi des objectifs cognitifs tels que la coopération et la communication. Les participants sont mobilisés dans un climat convivial, favorisant la création ou la consolidation de liens sociaux.

*Toute l'équipe de l'ADM de la Balerm du jardin d'Alois tient à vous présenter, à vous ainsi qu'à vos proches, tous ses vœux pour cette nouvelle année. Nous espérons qu'elle vous apportera le bonheur, la santé et la concrétisation des projets qui vous tiennent à cœur.*

## Association des Parents d'élèves des 3 Bords de Garonne

L'association des Parents d'élèves organise tout au long de l'année des actions pour faire plaisir aux enfants et pour aider au financement de projets et sorties scolaires pour les élèves des écoles de St-Sixte, Saint Nicolas de la Balerm et Sauveterre Saint Denis.

L'APE a aussi pour objectif d'animer les communes du RPI en déployant les manifestations sur les trois villages.

Election du bureau pour l'année scolaire 2023/2024 :

- Présidente : Lise REVEL – 06.51.06.27.48
- Vice Présidente : Aurore BARROS
- Trésorière : Mathilde PUJOLADE
- Secrétaire : Carole CROQUET



A la rentrée 2023, l'Association des Parents d'élèves a participé au vide grenier organisé par le Comité des fêtes de Sauveterre Saint Denis en tenant un stand d'objets offerts par les parents d'élèves. Les bénévoles de l'APE ont ensuite tenu la buvette lors de la Balade des Lacs en octobre sur la commune de St Sixte.

Pour Noël, l'APE a organisé une vente de sacs pliables personnalisés avec le dessin de chaque enfant. Puis, les lutins sont allés dans chaque classe pour distribuer des cadeaux individuels, de groupe et offrir le goûter, accompagnés par le Père Noël.

Nous aimerions, pour le second semestre, organiser le carnaval, le marché aux fleurs à Sauveterre Saint Denis et la kermesse de fin d'année en lien avec les maitresses des écoles.

L'APE ne serait rien sans les parents bénévoles, donc si vous souhaitez apporter votre aide lors des manifestations vous êtes les bienvenus !

N'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux :



APE BORDS GARONNE

## Le Comité des Fêtes

Cette année encore, le Comité des Fêtes et son équipe a essayé de faire de son mieux pour animer le village. Les manifestations habituelles ont été organisées :



### La fête du village les 21 et 22 mai:

Une soirée espagnole était organisée à la salle des fêtes le samedi soir avec une assistance très nombreuse. Même si la Fideoa n'a pas été à la hauteur des espérances, la décoration aux couleurs espagnoles ainsi que les tapas toutes faites maison par les membres du comité ont permis à tous les convives de passer une bonne soirée.



Le dimanche, la société de chasse a organisé un concours de belote le matin et l'association de pétanque a organisé un concours amical de pétanque, tout cela dans une très belle ambiance conviviale.



### Le feu de la Saint Jean le 24 juin:

Le beau temps était au rendez-vous. La soirée grillade organisée sur le parking de la salle des fêtes dans une ambiance "guinguette" a également été un grand succès.

Les nombreux convives ont apprécié le menu composé de melon crudités, de magnifiques grillades de porc, et d'une tarte aux fruits, le tout accompagné de la musique du DJ Pascal Mula.

Le tir du feu d'artifice a ravi les participants avant le début de la soirée dansante. La soirée s'est terminée au petit matin pour les derniers convives.





**La fête de la pomme le 24 septembre:**

La météo très favorable a permis à cette journée de se dérouler dans des conditions idéales. De nombreux visiteurs ont déambulé dans le vide grenier organisé dans tout le village.

Ils ont pu profiter du marché gourmand, du marché des artisans, de l'exposition de peinture dans l'église et de l'animation de rue assurée par la banda .

Les enfants ont été nombreux et ont pu s'amuser à la kermesse organisée pour la 1ère fois. Le concours de recettes aux pommes ainsi que le concours de dessins pour les enfants ont connu un franc succès.



**Le loto de Noël du 10 décembre:**

Le comité a proposé une nouvelle manifestation : le loto du 10 décembre.

Cette nouvelle manifestation a pu être organisée grâce aux dons généreusement offerts par les nombreux commerçants et artisans locaux.

Nous remercions très chaleureusement nos aînés ainsi que d'autres villageois pour leur contribution à cet événement.

Ils nous ont confectionné un nombre incroyable de crêpes et de gâteaux, illustrant ainsi l'état d'esprit que l'on souhaite insuffler à notre village.

Un grand merci à eux.



Nous adressons un grand merci a club la Causette, au club de pétanque ainsi qu'à la société de chasse qui nous ont aimablement prêté du matériel et dépanné à la dernière minute.

En 2024, le comité des fêtes organisera les mêmes manifestations qu'en 2023. L'équipe s'étoffant petit à petit, il devient possible d'organiser plus d'évènements, toujours avec les mêmes principes d'amitié, de convivialité, de qualité et d'ambiance familiale.

Le 16 mars, le comité innovera en proposant une soirée Irlandaise pour la Saint Patrick.



*Les Amis,  
retrouvez-vous  
sur nos réseaux  
sociaux*



 **INFOS UTILES**

   
Ecofolio + Eco-Emballages

**COLLECTE 2024 - SECTEUR 19**

 **N°Vert 0 800 77 00 47**  
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

<b>Ordures ménagères</b> 	<b>Collecte dès 6h</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Toutes les semaines</b>
<b>Emballages</b> 	<b>Collecte dès 6h</b>	<b>Vendredi</b>	<b>Semaines impaires</b>
<b>Bio déchets</b> 	<b>Votre logement se situe dans le secteur de compostage à la maison. Vous pourrez être doté d'un composteur.</b>		

Les collectes ont également lieu les jours fériés.

Rendez-vous en avril 2024 pour la suite avec la mise en place de la collecte des biodéchets.

Restez informé grâce à nos réseaux sociaux et au site [www.agglo-agen.fr](http://www.agglo-agen.fr)  

**Collecte de votre encombrant devant votre domicile**

Ce type de collecte est valable uniquement pour des encombrants qui, en raison de leur volume ou poids, n'entrent pas dans le coffre de votre véhicule pour un dépôt en déchèterie.

L'enlèvement des encombrants est désormais réalisé par Emmaüs, sur chaque commune de l'Agglomération d'Agen. L'enlèvement se fait sur réservation téléphonique au 0 800 77 00 47 (appel gratuit depuis un poste fixe), un rendez-vous sera pris sous 10 jours.

Tout encombrant sorti sans inscription sera passible d'une amende de 150 €.

**Sont concernés par la collecte à domicile :**

- Appareils électroménagers, équipements électriques et électroniques
- Mobiliers d'intérieur ou d'extérieur

**Ne sont pas concernés par cette collecte à domicile :**

- Les gravats
- Les déchets verts
- Les produits chimiques ou dangereux (vides ou pleins)
- Les petits encombrants qui rentrent dans une voiture



Le réemploi sera effectué également par Emmaüs pour donner une seconde vie à vos objets.

Les déchèteries sont mises à votre disposition pour ce type de déchets sauf l'amiante, les pneus et bouteilles de gaz (filiales spécifiques du secteur privé).

## DÉCHETS TEXTILES

Vos textiles (vêtements, chaussures et linge de maison) sont collectés dans des bornes dédiées à cet effet et peuvent ainsi connaître une seconde vie : penser à les recycler.

### Les conditions de collecte des textiles

**Les consignes à suivre**

**Vous pouvez déposer**



Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs dans un sac fermé (30L)



Vos chaussures liées par paire et dans un sac fermé (30L)

Même usés, ils seront valorisés  
MERC!



Ne déposez pas d'articles humides, ni souillés



Que deviennent vos dons ?

Les textiles, même troués, déchirés ou abîmés sont récupérés. Il faut juste qu'ils soient propres et secs.  
Pas de textiles humides.  
Les chaussures doivent être nouées par paire.  
Déposer vos textiles dans un sac fermé.

### Quels types de textile sont récupérés ?

Vêtements, sous-vêtements : femme, homme et enfant.  
Linge de maison : nappes, taies d'oreillers, serviettes.  
Chaussures de ville et de sport.

La collecte des vêtements, chaussures et linges de maison se fait dans des bornes dédiées à cet effet, taguées des logos « Le Relais » ou « Refashion » et mises à disposition dans les points d'apport volontaire de l'Agglomération d'Agen.

### Où déposer les textiles usagés ?

La collecte des vêtements, chaussures et linges de maison se fait dans des bornes dédiées à cet effet, taguées des logos « Le Relais » ou « Refashion » et mises à disposition dans les points d'apport volontaire de l'Agglomération d'Agen.

Vous pouvez également retrouver ces points de collecte spécifiques sur <https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport>

Vous trouverez également sur ce site de nombreuses informations sur la deuxième vie des textiles ainsi que des conseils pour participer au développement de l'économie circulaire.

### Quel devenir pour mes anciens textiles ?

Une seconde vie est donnée à 58,5% de vos textiles déposés dans les bornes.

La valorisation et le recyclage occupent 41,2% du marché pour transformer vos textiles en :

Chiffons à usage industriel ou ménager (9,7%)  
Effilochage pour produire de nouveaux textiles (22,4%)  
Combustibles Solides de Récupération (dans les fours des cimenteries par exemple) (8,4%)  
Valorisation énergétique (0,7%)  
Seul 0,3% de vos textiles ne peuvent être valorisés.

Mais avant, vous pouvez aussi les réparer !

Le « bonus réparation textile ».

La bonus réparation pour le textile, officiellement lancé le 7 novembre 2023, offre aux consommateurs qui souhaitent donner une seconde vie à leurs vêtements des aides allant de 7 à 25 euros.

Ce système a pour but d'allonger la durée de vie des produits et réduire le volume de déchets des biens de consommation. Ainsi, les consommateurs bénéficient d'une remise immédiate sur facture pour réparer leurs vêtements et leurs chaussures (sont exclus les sous-vêtements et le linge de maison). Le montant du bonus doit représenter au maximum 60% du prix de la réparation.

27



## A DECOUVRIR OU A REDECOUVRIR

### Zoom sur quelques merveilles naturelles du Lot-et-Garonne

Notre beau département regorge de sites naturels d'exception qui sont autant d'invitations à la découverte et à la décontraction. Voici donc quelques idées de visites qui pourraient rythmer vos saisons.

#### Réserve Naturelle Étang De La Mazière

À proximité de Tonneins, sur la commune de Villeton, la Réserve Naturelle de l'Étang de la Mazière se trouve sur les berges de la Garonne, dans une plaine inondable formé par un ancien bras mort. La réserve est composée de différentes zones, caractéristiques des milieux humides : ruisseaux, étang, roselière, gravière, prairies marécageuses... Cet écosystème est un paradis pour les oiseaux qui s'y nourrissent et y nichent. La tortue Cistude d'Europe est une espèce protégée que l'on retrouve également dans la réserve. C'est un site d'observation ornithologique très intéressant.



#### Lac de Beaupuy



À la périphérie de Marmande, le Lac de Beaupuy est un plan d'eau de loisirs. En famille, vous apprécierez les aires de jeux, les sentiers de promenade et les divers équipements de confort : tables de pique-nique ombragées, sanitaires, point d'eau, parking...

Pour le sport, vous disposez d'un parcours santé, terrain de pétanque et de belles pistes, bien entretenues, pour le jogging, le vélo...

À la belle saison, vous pourrez pratiquer des sports nautiques, comme le canoë-kayak, l'aviron, le ski nautique... Vous pourrez aussi y pratiquer la pêche !

## la Grotte de Lastournelle

Patrimoine naturel souterrain mais aussi patrimoine familial ouvert au public depuis 1957, la grotte est entièrement naturelle et encore en activité. Le terrain date de plus de 25 millions d'années, de la fin de l'ère tertiaire, puis une rivière souterraine creusa une belle galerie qui ne cesse de se parer d'une infinité de stalactites, stalagmites, draperies, colonnes et autres concrétions de calcite.

La grotte permet de mieux comprendre la géologie particulière de cette partie de Lot-et-Garonne appelée "Pays de Serres".

La grotte de Lastournelle a été découverte en 1878 grâce à des fermiers qui creusaient un puits pour trouver de l'eau, ils n'ont pas trouvé d'eau mais une merveille souterraine.

À Sainte-Colombe de Villeneuve dans le Lot-et-Garonne, venez découvrir un havre de beauté et de fraîcheur au-dessous d'un écrin de verdure et de ciel bleu : la grotte de Lastournelle est une "perle d'Aquitaine" dans la vallée du Lot.

Site touristique situé sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois labellisé "Pays d'art et histoire".



## Site de Castelmerle

À proximité de Villeneuve-sur-Lot, le site de Castelmerle se trouve sur le plateau de Lascrozes et dans la Vallée du Boudouyssou.

Il fait donc également partie de la Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique, classé Natura 2000.

Ce sont les pelouses sèches de la zone qui accueillent une biodiversité intéressante, en particulier des orchidées.

Ce lieu de balade est bien équipé avec un espace de jeux et de pique-nique, un sentier botanique et un belvédère.



## Table d'orientation de Mezin



Au sud de l'Albret, non loin du Gers, Mézin est surtout réputé pour ses bouchons et son Musée du Liège.

À la sortie du village, sur la colline du Gagnet, sa table d'orientation offre également une vue imprenable qui s'étend jusqu'à Pyrénées.

Un circuit vous mène à travers des jardins paysagers à la découverte des villages environnants.

## Rivière La Baïse et ses affluents

Pour découvrir La Baïse et ses affluents, rendez-vous à Nérac.

Depuis ce village, surnommé « La perle de l'Albret », vous pourrez embarquer sur une traditionnelle gabarre en bois avec les Croisières du Prince Henry.

La rivière est bordée par le parc de la Garenne, ancien terrain de chasse d'Henri 1er d'Albret.



C'est donc un paysage naturel et calme qui s'offre à vous. Pont Neuf, découverte des anciens remparts ainsi que des chemins de halage, récits sur l'histoire de Nérac, des installations faites par le roi ainsi que des monuments que l'on croise : la fontaine Saint-Jean, la Grotte Fleurette, le pavillon du roi, l'ancien moulin, le barrage et enfin l'écluse de Nazareth.

De nombreuses formules de promenades commentées ou des repas sur l'eau vous sont proposées et vous permettront non seulement de mieux comprendre la rivière mais aussi d'en apprécier la douceur.

## Point de vue sur la campagne à Espiens



Dans l'Agenais, Espiens se situe entre Agen, Nérac et Barbaste.

Aux alentours du village, vous disposez d'un beau paysage de champs et de vignes.

Plusieurs randonnées sillonnent la région et vous offre de beaux points de vue sur la campagne environnante et les terres du Château de Mazelières.

## Vallée de Gavaudun

La Vallée du Gavaudun est un espace naturel boisé du Pays du Dropt, classée Site Naturel. Nichée entre les grandes vallées du Lot et de la Dordogne, la petite vallée s'est formée autour du lit de la Lède, un affluent de la Lémance. À la belle saison, vous y ferez des balades rafraîchissantes, sur les sentiers forestiers et au bord de ses charmants ruisseaux. Des grottes, des abris sous roche et un petit patrimoine de toute beauté, vous y attendent au détour des chemins.

Vous ne pourrez pas manquer la fière sentinelle dominant une étroite vallée classée site naturel protégé qu'est le Château de Gavaudun qui couronne un éperon rocheux haut de quarante mètres. Il fut d'abord un repère d'hérétique avant l'un des derniers bastions français lors de la guerre de 100 ans.

Possédé par de grandes familles issues de la noblesse régionale, il bénéficie du talent des meilleurs architectes de l'époque. Il appartient à la commune depuis 1805.

Visiter le Château de Gavaudun c'est partir à l'assaut du donjon en traversant l'entrée taillée dans la roche, découvrir l'architecture étonnante de la forteresse, contempler la vue imprenable sur le village et comprendre son histoire grâce à des guides de visite variées et ludiques, et des chasses au trésor.



**LES ARTISANS**

**Mr LE SAUX Thierry**

portable : 06 09 94 72 76  
fixe : 05 53 87 29 75  
email : thierry.lesaux@hotmail.fr  
SIRET 430 206 791 00041

**MULTI TRAVAUX**

- Pose d'étagères, cadres divers
- Electricité
- Pose de cuisine
- Divers petits bricolages
- Diverses petites réparations

Lissandre - 47220 St Nicolas de la Balermme

La Boîte à Bien-Être

**La Boîte à Bien-Être**  
Reiki & Massages

Dans un cadre apaisant, à quelques minutes entre Agen et Golfech, La Boîte à Bien-Être vous propose :

- Reiki Usui
- Reiki Karuna®
- Massages Bien-Être
- Soins Bien-Être
- Formations Reiki Usui (sur Agen & Toulouse)

pour vous aider à retrouver une Harmonie du Corps et de l'Esprit.

06 47 31 52 97

www.laboiteabienetre47.com

La Boîte à Bien-Être  
230 Chemin de Lescaré  
47220 Saint-Nicolas-de-la-Balermme

Sur rendez-vous uniquement du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00 le samedi de 8h00 à 13h00

**ML créations**

Envie d'un cadeau, d'une attention originale et personnalisée.

- Anniversaire
- Naissance
- Mariage
- Porte-clé
- Prénom
- Cadeau
- Décoration
- Gravure sur verre ...

06-81-68-27-54  
ml.creations@orange.fr  
https://www.mlcreations.com

@ml.creations.laserbois ml\_creations\_laserbois

**DAVIOT ALBERT (Plâtrier Plaquiste)**  
Entreprise basée depuis 8 ans sur la commune de Saint Nicolas de la Balermme au lieu-dit Pichot.

**Spécialités-**  
Pose de cloisons sèches - Pose de joints de Placo - Pose de faux-plafond neuf et restauration - Pose de cloisons alu Pichot - 47220 Saint Nicolas de la Balermme

albertdaviot@gmail.com 06 73 93 70 74

**AR & Technique 47**

Arnaud Moussaron Entreprise à votre service depuis 1981

Tél. : 05.53.87.35.57 / Port. : 06.30.24.04.66  
Mail : arnaud.moussaron@orange.fr // Administratif : artettechniquebureau@orange.fr

Fabricant de menuiseries aluminium  
Menuiseries PVC—Volets roulants & battants  
Stores intérieurs et extérieurs  
Portails et clôture  
Automatismes  
Serrurerie—Métallerie

**COOK AID** (conseil en restauration, chef à domicile, cours de cuisine)  
Mariages, Cocktails, Anniversaires, Baptêmes, Séminaires, Repas d'entreprises...La solution culinaire à vos besoins... Le traiteur en Lot et Garonne qui s'adapte à vos attentes, à votre budget, grâce à ses devis sur mesure et ses devis personnalisés.  
Barrac - 06.76.52.62.50 - contact@cook-aid.fr



## Terre de délices

• ARTISAN DU GOÛT ! •

(Transformations de fruits et légumes, confitures, pâtes de fruits, sauce tomate, ketchup)

24 rue Garonne  
47220 St Nicolas de la Balerm  
06.76.82.87.42  
www.terrededelices.fr

ATF Francis HEBRARD  
(Assistance Technique Frigorifique)  
rue Marcel Pradin  
05.40.49.41.63

SG Sols Geoffrey SEMPEY  
(Revêtements de sols souples et parquets, dépose anciens revêtements avec ragréages ou micro-chape, pose de sols pvc, moquettes, pvc en lames ou dalles flottantes ou collées, des parquets massifs avec vitrification et parquets flottant, et système douche mural et sols)  
1103, chemin de Siman  
47220 St Nicolas de la Balerm  
06.43.04.33.44



Atelier de sellerie Frédéric FALCO (Sellerie, auto moto, aéronautique, tapisserie d'ameublement, bâches sur mesures, terrasse de mobil home, toutes réparations)  
Laburque - 07.77.49.00.71 - www.latelierdesellerie.com

BOSIO Didier  
(entreprise de couverture)  
Labrune  
05.53.87.33.98

BOSIO Fabien  
(électricité générale)  
Labrune  
09.52.84.47.47



SAINT NICOLAS TAXI  
06.22.37.70.45

GARCIA DOS SANTOS Adalberto  
(maçonnerie générale)  
Vidaillan 06.88.42.89.95

BELLE MAISON BACQUET Guillaume  
(Tous travaux de rénovation de bâtiments)  
29 rue Marcel PRADIN  
06.75.75.35.12



*Monsieur le maire de Saint Nicolas de  
la Balermé,  
les membres du conseil municipal, le  
personnel municipal,  
vous souhaitent une merveilleuse année  
2024,  
pleine d'espoir, de santé et de bonheur.*

*Que tous vos vœux se réalisent.*

